

## MAIRIE D'AVRESSIEUX

### COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 28 Mars 2022

(convocations du 24 mars 2022)

Absents excusés : Michel BERTHOLIER, Sophie GARIOUD

Secrétaire de séance : Claudia FAUCHEUX

Début de séance : 20h30

#### DELIBERATION SUPPRESSION DU POSTE DE Denise VIBERT

##### Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. Vu l'avis du Comité Technique, et considérant la nécessité de supprimer l'emploi de secrétaire de mairie de Mme Denise VIBERT occupant le grade d'attaché territorial, en raison de son départ en retraite depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, le Maire propose à l'assemblée,

- la **suppression d'un** emploi de secrétaire de Mairie, attaché territorial, échelon 11, Indice Brut 821, permanent à temps non complet.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte.

#### DELIBERATION READHESION GROUPEMENT DE COMMANDES FOURNITURES D'ELECTRICITE PAR LE SDES

M. le Maire rappelle l'intérêt de la Commune d'Avressieux d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour ses besoins propres en matière d'achat d'électricité et de services associés,

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes

Décide de l'adhésion de la Commune d'Avressieux au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et des services associés,

Autorise M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution en lien avec la présente délibération ;

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DELIBERATION D'AFFECTATION DE RESULTAT

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2021 pour les montants suivants (identiques au compte de gestion de la Trésorière) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'investissement : Exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	Transfert ou intégration par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2021
I Budget Principal					
Investissement	- 162 847.79		316 141.77		153 293.98
Fonctionnement	772 477.69	295 747.79	167 760.17		644 490.07
<b>Total I</b>	<b>609 629.90</b>	<b>295 747.79</b>	<b>483 901.94</b>		<b>797 784.05</b>
II Budgets des services à caractère administratif					
<b>Total II</b>					
III budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>Total III</b>					
<b>Total I+II+III</b>	<b>609 629.90</b>	<b>295 747.79</b>	<b>483 901.94</b>		<b>797 784.05</b>

Et affecte le résultat comme suit (644 490.07 €) :

Affectation en réserve au 1068 en investissement : **98 849.38**  
Affectation en fonctionnement au 002 : **545 640.69**

### **BUDGET PREVISIONNEL ET VOTE DES TAUX**

Le conseil municipal approuve le budget primitif, voté à l'unanimité pour les montants suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 765 276.45 € (dont 385 037.03 € de prélèvement pour la section d'investissement)
- Recettes de fonctionnement : 1 040 200.69 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 971 939.51 €

Les taux d'imposition communaux sont maintenus :

Foncier non bâti : 21.55 % (taux communal + part taux départemental)

Foncier bâti : 59.27 %

### **POINT SUR LA MAM**

M. le Maire présente le devis pour la MAM. Ce dernier s'élève à 269 000.00 € HT hors aménagements extérieurs.

Il précise que 80% du montant peut être subventionné, donc il resterait 20% à charge de la commune.

### **DELIBERATION DON EN FAVEUR DE L'UKRAINE**

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

La commune d'Avressieux souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, dans la mesure des capacités de la collectivité par un don d'un montant de 100 € auprès de FACECO.

### QUESTIONS DIVERSES

Elaboration du planning pour la tenue du bureau de vote les 10 et 24 avril

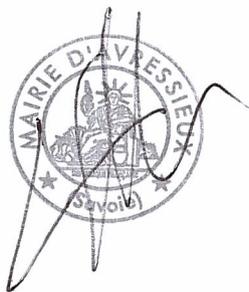
M. le Maire rappelle que suite à la réunion de la commission communale des impôts directs, il a été soulevé certaines irrégularités de constructions sur la commune à régulariser.

Olivier WALLE présente le devis de Berland travaux route d'Urice et à la Sauvageonne suite à la visite avec la commission voirie. Le montant du devis s'élève à 3 986.40 €

Fin de séance : 23h30

Prochain conseil lundi 2 mai 2022 à 20h30.

Le Maire



Les conseillers municipaux

*Beilles*  
*Attard*  
*But*

